



Dommartin-lès-Remiremont Vosges

3ème édition, marche organisée par le Comité des Fêtes

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

Samedi 21 Juin 2025

Parcours: 10 et 20km



Membre de la FFSP n°F1395
Visa FFSP N° 2025-88-20-J

Internet : <http://www.ffsp.fr>
e-mail : contact@ffsp.fr
f : [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté N°012156 du 2 août 2001

Partenaires de la FFSP



Imprimé par www.printoclock.com

Né pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée: Place des anciens d'AFN
Impasse de la Grande Goutte
88200 Dommartin Les Remiremont

Horaires: Départ 20km de 7h00 à 12h - Arrivée limitée à 18 heures.
Départ 10km de 7h00 à 15h - Arrivée limitée à 18 heures.

Parcours: 10 & 20km, sans difficultés particulières.
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation: La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€** ou une **cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans)**.
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Inscriptions: Sur place pour les individuels

Pré-inscriptions: Avant le 19 Juin 2025 pour les groupes
Mr IMPERADORI Christophe
76, rue de Pont – 88200 Dommartin Les Remiremont
Tel: 07 45 81 04 36
Email: foirepdc@gmail.com

Récompenses: Aux groupes de plus de 50 participants

Assurance: La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.
Possibilité de restauration à l'arrivée et aux contrôles 2 et 3 du 20km.

Avis importants: Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours.
Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme: Premiers secours: Organisés et mis en place par le Comité des Fêtes dès le départ.
Urgence: 112

**La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.**

Elle sera suivie par la fête de la musique à partir de 18h.